

Défaillances des entreprises

L'hémorragie continue

● Selon les données fournies par Inforisk, le nombre de défaillances a été cette année de 4.454 depuis le 1^{er} janvier. Le nombre des faillites est en augmentation depuis une dizaine d'années.

Depuis 1^{er} janvier 2007, le nombre de faillites des entreprises ne cesse d'augmenter. De 1.730 entreprises en faillite, ce nombre a atteint, selon les données fournies par Inforisk, 7.460 en 2016, en hausse de 25,3% par rapport à l'année précédente. À quatre mois de la fin de l'année 2017, cette tendance haussière semble persister avec 4.454 entreprises défaillantes depuis le premier janvier jusqu'à fin juillet. Et 8.077 défaillances les douze derniers mois. Sur une année glissante, l'évolution des défaillances est passée, depuis août 2016, de 443 à 1.287 en décembre 2016, pour dégringoler à 414 en avril 2017, avant de remonter à 526 faillites en juillet dernier, en augmentation de 6,9% par rapport à juin 2017.



Tendance haussière

Les informations publiées par Inforisk relatives à l'année en cours et aux deux dernières années illustrent cette tendance haussière en glissement annuel. En effet, si les

chiffres correspondant à août 2017 ne sont pas encore disponibles, le même mois de l'année dernière a connu 443 défaillances en 2016, bien plus que les 326 enregistrés en août 2015. En ce qui

concerne le mois de juillet 2017, le nombre enregistré (526) dépasse largement celui enregistré en juillet 2016 (406) et celui de juillet 2015 (463). Concernant juin, les chiffres relevés par Inforisk en 2015 et en 2016, respectivement 550 et 569, devançant ceux de juin 2017 (492). Ces informations ont été publiées alors qu'Inforisk attire l'attention sur le manque d'indicateurs économiques sur les défaillances des entreprises, lesquelles sont publiées de ma-

526 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en juillet 2017 contre 406 en juillet 2016.

nière régulière. Ce constat a poussé la filiale du groupe Finaccess à se fier aux données relatives aux sociétés qu'elle agrège. C'est ainsi qu'un Observatoire de l'entreprise a été mis en place. Celui-ci permettra d'analyser à fréquence régulière les principaux indicateurs micro-économiques des entreprises marocaines. ●

PAR **HICHAM AIT ALMOUH**
h.almouh@leseco.ma